

7^{ème} séance du Conseil de quartier des Paradis

Mercredi 16 octobre 2019 – 19h30/21h30

2 Elus municipaux présents : Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses. Françoise GAGNARD, Maire adjointe en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de la politique de la Ville, de l'insertion et de la prévention.

2 Agents de la collectivité présents : Hassan EL YOUNI, responsable de la « Gestion urbaine de proximité » ; Abdel DERMOUCHE, Directeur de la Maison de quartier en charge de l'animation du Conseil de quartier

11 Conseillers de quartiers présents : Martine BELMOKEDEM, Claudine DECAUX, Mohamed LALA, Mohamed HOUCINI, Louise HERVE, Aïda COULIBALY, Habiba OQSOURI, Clara LACHMAN, Philippe CARDOSO, Joseph TAMBOURA, Khadija DERHOURHI

9 Conseillers absents : Daloba DIABY, Sophie DEME, Franck RAMASSAMY, Linda ZANOUN, Kefifa ZAHIRA, Khadija DERHOURHI, Aïssata THIAM, Farroudja ABRI, Dieudonné MAHU HIGUE, Rouguiata THIAM

Rappel de l'ordre du jour de la séance

- 1- **Validation** du compte rendu de la séance précédente (20 juin 2019)
- 2- **Retour** sur la réunion de travail avec M. Alain Camus, directeur de proximité auprès de HdSH - **Mohamed Houcini**
- 3- **Diagnostic** en marchant sur l'éclairage public aux Paradis – **Philippe Cardoso**
- 4- **Situation** d'une habitante concernée par les punaises de lit. Quelle procédure dans le cadre de son déménagement ? – **Louise Hervé**
- 5- **Point d'étape** sur l'avancée du projet de renouvellement urbain – **Abdel Dermouche**
- 6- **Espace d'animation jeunesse**, situation des 11- 17 ans sur le quartier – **Farroudja Abri**
- 7- **Retour** sur le Repair Café organisé par les conseillers de quartier le samedi 28 septembre – **Claudine Decaux**
- 8- **Installation** d'un ralentisseur sur la rue F. Villon – **Philippe Cardoso**
- 9- **Installation** de bancs sur le quartier – **Farroudja Abri**
- 10- **Soirée à thème** sur la Maison de quartier, le vendredi 25 octobre – **Abdel Dermouche**
- 11- **Projet** jardin partagé sur le quartier – **Philippe Cardoso**
- 12- **La parole** est aux conseillers – **Tour de table**

Contenu des débats*

- 1- Les conseillers décident à l'unanimité de **valider le CR** de la séance précédente.
- 2- M.Houcini a fait une synthèse de la rencontre qui a eu lieu le **11 septembre**. Les conseillers de quartier ont pu présenter les conclusions de leur diagnostic en marchant. Ils ont pu être entendu sur les nombreux dysfonctionnements repérés. Des réponses leur ont été rapportées (Cf. Compte rendu de l'échange).

- 3- M. Cardoso a évoqué le problème de l'éclairage sur le quartier. A ce sujet, le bailleur interpellé a confié aux conseillers le soin d'effectuer un diagnostic afin de faire remonter les zones concernées. Le signalement doit être transmis à M. Amri.
M. Cardoso souhaitait aussi saisir le Conseil sur les véhicules qui empruntent la rue F. Villon à vive allure. Il propose donc l'installation de ralentisseurs. M. le Maire a répondu que si la rue appartenait à la ville, l'opération serait donc réalisable. Après étude, la rue ne relève pas de la responsabilité de la Ville.
- 4- Mme Hervé a souhaité alerter le conseil de quartier et les élus sur la situation d'une habitante. Cette dernière vit une situation pénible en raison d'une infestation de punaises de lit dans son appartement. La Ville et le bailleur ont proposé un déménagement pour sortir cette famille de cette situation dramatique. Cependant, Mme Hervé souhaiterait connaître les modalités d'accompagnement de la famille pour éviter une nouvelle contamination. Elle désire également savoir si des aides pouvaient être sollicitées afin de meubler et équiper le nouveau logement.
Mme Gagnard estime qu'il est du devoir du bailleur d'intervenir pour éviter un déplacement du problème. Elle rappelle le rôle de l'EDAS, de la CAF et enfin du CCAS.
M. le Maire ajoute que le CCAS peut aider car il connaît la situation de cette habitante. M. le Maire s'est voulu rassurant en expliquant qu'il existe des méthodes pour agir et qu'il avait lui-même été confronté à ce problème.
M. Lala a interpellé les élus en leur signalant la présence de nombreux encombrants sur le quartier et donc la possibilité de favoriser la diffusion des punaises de lit. M. le Maire rappelle que les dépôts sauvages étaient des incivilités. Elles sont difficiles à verbaliser car elle nécessite une enquête et le résultat n'est pas toujours probant. M. le Maire annonce donc une décision prise par la Ville afin d'être pilote sur une expérimentation. Ainsi, la Ville et le territoire lancent un dispositif d'enlèvement gratuit des encombrants sur RDV, via un numéro vert.
Mme Dehrouhi est ravie de savoir qu'une solution était proposée car elle estime que le problème des encombrants s'amplifie. Elle propose de renforcer la communication car les habitants ne connaissent pas assez les dates.
- 5- M. Le Maire a exposé les raisons qui expliquent le non-démarrage de la construction aux Potiers. L'appel d'offre lancé par le bailleur a été infructueux faute de candidats. Un nouvel appel est en cours afin d'envisager un début de construction pour le premier trimestre 2020. Il faut également noter la surcharge actuelle des carnets de commandes des entreprises de BTP. De nombreux chantiers (JO 2024, Grand Paris, NPNRU...) captent l'attention des grandes entreprises. Durant le premier semestre 2020, il est fort probable que l'opération de démolition soit engagée au niveau de la rue Alfred de Musset. M. Le Maire a rappelé le bon rythme du relogement.
Enfin, M. le Maire a rappelé que désormais le plan local d'urbanisme était une compétence du territoire Vallée Sud Grand Paris. Il est donc compétent dans le cadre de la ZAC. La Ville s'est engagée dans la création d'une SPL pour être plus agile et rapide sur les études préalables.
- 6- M. Dermouche a fait un point sur la situation en rappelant que la période actuelle est une transition. Ainsi, le pôle jeunes de la Maison de quartier a rejoint le service Jeunesse de la commune. A ce titre, il va bénéficier d'un ou deux espaces sur le quartier (11-17 ans et 16-25 ans). Il s'agit d'avoir une offre jeunesse cohérente sur la Ville. Actuellement, les jeunes occupent l'espace information jeunesse en face de la MDQ. Ils vont, à terme, évoluer dans un lieu à la fois approprié mais également plus adéquat.

M. le Maire ajoute que la question de la jeunesse notamment sur le quartier est une priorité. Ainsi, la création de l'espace de « work out » s'inscrit dans cette logique. La mise en place d'un éclairage LED sur le stade également. Enfin, il souhaite rassurer les habitants en leur indiquant la volonté de doter le service jeunesse d'une équipe d'animateurs diplômés à la hauteur des enjeux. Ils souhaitent donc renforcer ce secteur pour faire émerger une offre jeunesse de qualité aux Paradis. Le projet de renouvellement urbain ne doit pas être une contrainte mais plutôt une opportunité.

Mme Gagnard ajoute que la question des majeurs ne doit pas relever du service Jeunesse mais des acteurs de l'insertion que sont le Pôle emploi et le GIP. Les problèmes de consommation de drogue restent des freins à l'insertion

7- Mme Decaux a souhaité revenir sur le « repair café » organisé par les conseillers de quartier le **samedi 28 septembre**. L'évènement a été apprécié par les habitants et les techniciens sollicités ont été occupés sur toute la durée de l'opération. M. Dermouche indique que le **16 novembre**, un « repair café » sera de nouveau organisé sous la houlette de **l'association Fontenay environnement et transition**.

8- Cf. point 3

9- Mme Decaux propose l'installation de bancs sur le quartier afin de créer des espaces de convivialité et permettre aux habitants qui se déplacent de se reposer. Elle aimerait que l'avenue Jean Perrin en soit dotée. Par ailleurs, elle ajoute qu'il n'y a pas assez de poubelles ou alors elles ne sont pas assez visibles notamment au niveau du terrain de football. La zone est souvent sale.

M. Houcini a souhaité rebondir pour dire que les jeunes n'hésitaient pas à nettoyer des parties du quartier. Ainsi, ils ont demandé à la Maison de quartier le prêt d'un karcher pour nettoyer les abords de l'Antenne information jeunesse.

10- M. Dermouche annonce l'organisation d'une soirée dansante le **vendredi 25 octobre**. Les conseillers de quartier proposent l'organisation d'un spectacle aux habitants à partir de 20h.

11- M. Cardoso rappelle l'engagement pris par le bailleur pour accompagner un projet de jardins partagés sur les Paradis. En lien avec Mme Lachman, il souhaiterait que ce dernier voie le jour. Ce projet pourrait rejoindre le café social sur le quartier. Il souhaite donc qu'une zone soit dégagée afin de l'exploiter en s'appuyant sur le soutien de la Maison de quartier. M. le Maire indique que dans le futur projet de renouvellement urbain, deux espaces seront dédiés à un jardin collectif et précise qu'il est favorable à l'émergence de ce genre de projet à l'image de celui du quartier Scarron. Il alerte d'ailleurs sur la gouvernance. M. Cardoso propose la création de potagers hors-sol pour éviter de travailler un sol chargé en pesticides. M. Gagnard souhaite de son côté que les habitants soient pleinement partie prenante pour que cela perdure.

Perspectives

- Mise en place d'une évaluation de terrain avec les services techniques (bancs et poubelles)
- Mise en place d'un diagnostic sur l'éclairage

Prochain Conseil de quartier prévu le mardi 10 décembre
--

**Ce compte rendu se veut être le plus fidèle possible aux propos mais il ne peut que modestement traduire et résumer une partie des riches échanges tenus lors de ce conseil.*